

Villenave d'Ornon, le 15 septembre 2018

Formation

« Se positionner et défendre un dossier de scolarisation »

Samedi 12 octobre 2019 de 9 h 30 à 17 h 00

Cette formation, proposée par Trisomie 21 Gironde, abordera les points suivants :

- 👉 **Échanges pour analyser les situations des participants** (les avancées, les blocages)
- 👉 **Identifier les freins et chercher des leviers** (quelles actions auprès de qui, avec qui ?)
- 👉 **Connaître les nouveautés de la rentrée 2019**
- 👉 **Rappels de la législation** selon les situations (si besoin)



Conditions de participation :

- Pour les adhérents de l'association, seule est demandée une participation de 15 € pour le repas du midi pris sur place.

- Pour les non-adhérents, la participation demandée est de 40 €, y compris le repas.

Le nombre de places est limité à 16 personnes avec priorité accordée aux adhérents.

✂️ *****

Coupon d'inscription à retourner au plus tard le 28 septembre 2019

- avec le règlement correspondant à l'ordre de Trisomie 21 Gironde,

ou

- par e mail et règlement à faire parvenir avant le 28 septembre

Nom: Prénom :.....

Âge et scolarisation de votre enfant :.....

☞ Questions éventuelles que vous souhaitez voir aborder par la formatrice :.....

.....

.....